L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 27 JUILLET 1888.

OFFICIEL.

Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane.

Session Régulière de 1888.

No 54.] LOI

Allouant la somme de $5,000 pour l'achèvement et l'installation de l'Hôpital de Charité de Shreveport.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de $5,000, à prendre du fonds général de revenu de 1889, ou de tout montant non autrement affecté, est allouée, ainsi que le recommande le comité des Institutions charitables et publiques, pour l'achèvement et l'installation du rez-de-chaussée de l'Hôpital de Charité de Shreveport.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
Jos. GERRITY,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 55.] LOI

Pour amender et décréter à nouveau les sections 1 et 36 de la loi No 123 de 1880, approuvée le 10 avril 1880, intitulée "Loi pour pourvoir à la nomination d'un surveillant de l'enregistrement pour la paroisse d'Orléans, et de commis d'enregistrement dans tout l'Etat ; pour fixer leur traitement, définir leurs devoirs et leur autorité ; pour pourvoir à l'enregistrement des votants dans la paroisse d'Orléans et à la création d'un registre des votants légaux ; pour indiquer les devoirs de certains officiers ; pour édicter des pénalités pour la violation de la présente loi ; pour régler la manière d'enregistrer les votants dans tout l'Etat ; pour pourvoir à la nomination d'agents (cautwassers) spéciaux."

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la section 1re de la loi No 123 de 1880, approuvée le 10 avril 1880, est amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants : "Immédiatement après la promulgation de cette loi, le gouverneur, avec l'avis et le consentement du Sénat, nommera un surveillant (supervisor) de l'enregistrement pour la paroisse d'Orléans, dont le mandat durera quatre années, et expirera au mois de mai. Il en sera nommé un de la même façon tous les quatre ans. Le supervisor recevra un salaire de deux mille dollars $2,000 par an, payable mensuellement sur son propre warrant, à prendre de tout fonds du trésor d'Etat non autrement affecté. Le surveillant ou *supervisor* de l'enregistrement, dans la paroisse d'Orléans, est autorisé à employer un commis dont le salaire ne dépassera pas quinze cents dollars par an, payable mensuellement sur son propre warrant, approuvé par le supervisor de l'enregistrement, à prendre de tout fonds du trésor d'Etat non autrement affecté. Ce commis remplira les devoirs que lui assignera le supervisor de l'enregistrement. Dans les cas d'absence, de maladie ou d'incapacité de ce dernier, il agira à sa place. Le supervisor de l'enregistrement et ses commis nommés en vertu des dispositions de la présente loi, avant d'être eux-mêmes des votants légaux de la paroisse pour laquelle ils ont été nommés et ne seront pas éligibles à un emploi quelconque dépendant du scrutin populaire, qu'il s'agisse d'un poste fédéral, d'Etat, de paroisse ou de municipalité, tant qu'ils seront en place et pas avant l'expiration de trois mois après qu'ils ne seront plus en place ou qu'ils auront donné leur démission."

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que la section 36 de ladite loi est amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants : "Dans chaque paroisse de l'Etat, excepté la paroisse d'Orléans, l'assesseur des taxes aura droit, pendant trente jours avant chaque élection générale, sur sa demande, à un commis qui sera choisi dans le parti politique opposé et qui sommera le gouverneur. Ce commis recevra un salaire de trois dollars par jour, pendant tout le temps qu'il sera réellement employé, pourvu que cette période de temps ne dépasse pas, en une seule année, soixante jours, et cela seulement pendant les mois où se tient une élection générale. Ce salaire ci-dessus sera pris de tout fonds du trésor de l'Etat non autrement affecté, sur présentation par le commis de son compte qui sera certifié et approuvé par l'assesseur. L'assesseur dans chaque paroisse, excepté la paroisse d'Orléans, aura droit, en outre de son traitement comme assesseur d'Etat, à un salaire de deux cents dollars par jour toute année où se tiendra une élection générale ou spéciale, payable sur son propre warrant, approuvé par le gouverneur, et à prendre de tout fonds au trésor d'Etat non autrement affecté.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., que toute loi ou partie de loi en conflit avec la présente est et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 1er juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
Jos. GERRITY,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 56.] LOI

Relative à la publication des rapports de la Cour Suprême de l'Etat.

Section 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la publication des décisions et des rapports de la Cour Suprême de l'Etat, sera faite sous la surveillance du rapporteur de la Cour et sous la direction et le contrôle du tribunal.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que le produit du bonus qui peut être réalisé par la publication des dites décisions et des dits rapports, sera affecté à l'achat des ouvrages de droit que la Cour désignera, lesquels resteront la propriété de l'Etat et seront affectés à l'usage du tribunal. Il est bien entendu que les dits rapports seront cédés aux membres du barreau au prix coûtant de publication.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que toute loi sur le même sujet ou en conflit avec la présente loi est et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
Jos. GERRITY,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 57.] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la loi intitulée "Loi punissant toute exigence frauduleuse de paiement (extortion) en office) par les fonctionnaires de l'Etat de la Louisiane, des paroisses, de l'ordre judiciaire, des districts, des villes et villages incorporés ou possédant des gouvernements autorisés par la loi" la date du étant la loi No 26 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvée le 15 février, 1873.

Sec. 1.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la loi No 26 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, approuvée le 15 février, 1873, et amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivantes :

"Tout fonctionnaire ou employé autorisé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, dans l'ordre législatif ou judiciaire, le département exécutif ou militaire du Gouvernement d'Etat, ou tout fonctionnaire ou employé de paroisse, de districts judiciaires ou autres, ou de villes et villages, incorporés ou possédant un gouvernement autorisé par la loi, dont le traitement pour services officiels est fixé par *la constitution* ou les lois, qui réclamera *ou prendra*, directement ou indirectement, plus que la rémunération qui lui est allouée par la loi pour ses services officiels, *sera coupable* de *extortion frauduleuse* (extortion in office) et sera puni de la manière prescrite ci-après.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que tout fonctionnaire ou employé désigné par la 1re section de cette loi qui portera ou fera porter frauduleusement, directement ou indirectement, sur les listes ou tableaux d'émargement de son bureau, le nom ou les noms de personnes comme employés à qui sont attribués des salaires pour services non rendus, les dits employés étant ce que l'on est convenu d'appeler des non valeurs ou "dead heads", sera, s'il est déclaré coupable par une cour de juridiction compétente du crime d'*extortion*, passible de la pénalité prescrite par cette loi.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que tout fonctionnaire ou tout individu violant les dispositions de la présente loi, sera censé coupable d'un délit (misdemeanor), et, s'il est déclaré coupable par une cour de juridiction compétente, sera passible d'une amende de mille dollars au plus et de cinq ans de prison au plus au gré de la cour. Toute personne éprouvant un dommage quelconque par suite des actes ci-prévenus, portera, en dehors des procédures criminelles instituées contre ce dernier, le poursuivre civilement pour dommages. Un verdict en faveur de la partie lésée ou la condamnation du prévenu, produira de droit une vacance dans l'emploi exercé, par le fonctionnaire ou l'employé officiel.

Sec. 4.—Il est de plus décrété, etc., Que cette loi sera mise à exécution dès qu'elle aura été votée. Toute loi contraire à la présente est et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
Jos. GERRITY,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

No 58.] LOI

Autorisant le jury de police de la paroisse de la Pointe-Coupée à employer l'intérêt dû sur le fonds Poydras de ladite paroisse pour y établir et entretenir une école publique ou plusieurs écoles, lesquelles seront administrées, autant que possible, selon les règlements maintenant en vigueur dans l'Académie Poydras de ladite paroisse.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 juillet 1888.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.
Pour copie conforme à l'original.
Jos. GERRITY,
Assistant-Secrétaire d'Etat.

Italie.

Le correspondant d'un journal italien —la *Tribuna*— dit qu'il a reçu communication d'une lettre écrite par une personne qui était admise dans l'intimité du défunt empereur Frédéric III. Cette lettre contient le passage suivant :

"Les deux choses que Frédéric III avait le plus à cœur d'éviter le mariage de sa fille la princesse Victoria et la situation de l'Alsace-Lorraine. Toutes ses pensées se concentraient sur ces deux problèmes et pour tous deux il avait bien par trouver une solution commune, ou du moins un essai de solution. Son projet bien déterminé était de donner la main de sa fille au prince Alexandre de Battenberg et de nommer ensuite le prince gouverneur d'Alsace-Lorraine.

"Un gouvernement quasi autonome aurait, croyait-il, préparé la transition définitive, et telles étaient les propres paroles du souverain : 'L'Allemagne sera bientôt délivrée alors du cauchemar qui la tourmente depuis 1870, comme l'on me le disait peu avant mon dernier départ pour Berlin.'"

Un gouvernement quasi autonome aurait, croyait-il, préparé la transition définitive, et telles étaient les propres paroles du souverain : "L'Allemagne sera bientôt délivrée alors du cauchemar qui la tourmente depuis 1870, comme l'on me le disait peu avant mon dernier départ pour Berlin."

Dans l'intimité l'empereur développait cette idée : l'Alsace-Lorraine devenue Etat indépendant, l'Allemagne et la France respectives, l'Europe désarmant et laissant enfin respirer librement les populations.

Le sénat a approuvé, le 10 juillet, les mesures d'une réforme proposées par le gouvernement et votées précédemment par la Chambre des députés, ainsi que les mesures relatives aux chemins de fer.

La Chambre des députés a terminé la discussion générale du projet de réforme commerciale et provinciale.

Le *Fanfulla*, qui passe pour forgacé de la cour, dit que la visite de l'empereur d'Allemagne aura lieu en octobre ; ce que multiplie qu'elle ne se fera dans la ville de la Haute Italie, le roi n'étant jamais à Rome à cette époque de l'année.

M. Crispi a avisé M. de Mouy qu'il lui remettrait, très prochainement, une note sur la question des taxes de Massouah et il a, d'autre part, envoyé des instructions au général Mahabren pour que celui-ci puisse en causer avec M. Gobilet.

On télégraphie, au *Journal des Débats*, que M. Hardouin, directeur du journal *l'Italie*, est remplacé par M. Cesana, Italien et rédacteur au *Fanfulla*. On dit que M. Hardouin est éliminé à cause de sa qualité de Français, bien qu'il ait épousé une Italienne. *L'Italie* aura probablement désormais un caractère plus officieux que par le passé.

Le journal *l'Italie* dit tenir, de sources certaines, que rien n'est encore décidé au sujet du voyage en Italie de l'empereur d'Allemagne.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1888.

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 10 juin 1888 jusqu'au 25 février 1889, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février ; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes* ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre *seulement* les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'abstiendra à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LE VRAI DANS L'ART ET LA LITTÉRATURE.

Pour les hommes :

ULLOA, AUBRY, O'REILLY : LEUR RÔLE DANS L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE ; ÉTAT SOCIAL ET POLITIQUE DU PAYS A LEUR ÉPOQUE.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER,
P. O. Box 2246.

Wolfing.

Tous les soirs, jusqu'à dimanche inclusivement, concert par l'orchestre mexicain, avec le capitaine Encarnacion Payen pour chef. Dames vous le plaisir de ces dernières soirées, dont le retour se fera peut-être bien longtemps attendre. Vous y trouverez fonle et le répertoire de ces artistes est tellement vaste que sans cesse le programme se renouvelle, en demeurant toujours intéressant au plus haut degré.

C'est encore à la Nouvelle-Orléans que l'orchestre mexicain aura obtenu son succès le plus flatteur, le plus productif tout à la fois.

Théâtre St. Charles.

Pas d'obstacles pour les Guamans du théâtre ; la chaleur intense n'a pas empêché hier la foule de se porter au St-Charles et, ce qui mieux est, d'y rester jusqu'au dernier baisser de rideau, s'il vous plaît.

Elle a écouté religieusement et applaudi avec ensemble les excellents amateurs de la troupe du Shakspeare Club qui a fort intelligemment interprété *Married Life*.

Rôles importants, rôles accessoires tout le monde a bien mérité du public.

Fête scolaire.

Nous rappelons à nos lecteurs que la fête scolaire annuelle des Ecoles (Filles et Garçons) de l'Union Françaises, se donne ce soir, à la Salle de la Société, rue des Remparts, entre les rues St-Philippe et du Maine.

La distribution des prix sera précédée d'une partie musicale, d'une partie littéraire et d'une représentation dramatique ainsi composée : *La Loterie Française*, comédie en un acte, jouée par les jeunes filles ; *La Tour de Babel*, comédie en un acte aussi, dont tous les rôles seront tenus par les garçons. Tout cela a fort bien marché aux répétitions, nous dit-on, et promet une soirée fort agréable. On commencera à sept heures et demie.

LA LECTURE.—M. Léon de Poltoratzky, agent de ce magazine littéraire parisien, vient d'en faire distribuer le 25me numéro à ses nombreux abonnés, et celle-là ne sera pas des moins remarquées ; jugez en par ce sommaire : *Mort d'un Juive*, Charetin. *Les feux d'artifice*, Henry de Chennevières, 2ème partie. *Petite Reine* (3ème partie), René Maizeroy. *Mahé des Indes* (1ère partie, Pierre Loti ; *La Chêne*, poésie, Josephin Soulary. *Les Rois en exil* (6ème partie), Alphonse Daudet. *Pensées détachées*, J. Barbey d'Aurevilly ; *Souvenir de jeunesse* (7ème partie), Francisque Sarcey, *Croquis de Juillet*, Gustave Geffroy :

Dans cette même livraison (10 juillet) l'éditeur annonce que, dans son prochain numéro, celui du 25 juillet, la Revue commencera la publication de *l'Immortel*, l'un des plus éclatants succès de cette plume hors de pair, Alphonse Daudet. *L'Immortel*, une nouveauté pour la plus grande partie des lecteurs de la Nouvelle-Orléans, accroîtra certainement la liste déjà si nombreuse, du reste, de ses admirateurs, qui, dès maintenant, se trouve rue du Canal 190. Prix de chaque livraison, formant un volume in 8o, de 100 pages environ : 20 cents.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 26 juillet 1888.—Indications pour la Louisiane : Beau temps légers changements dans la température vents variables.

Température au 26 juillet 1888.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal.

Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	87	30
Midi	90	32
3 P. M.	92	33
6 P. M.	89	31

MARIAGES NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans la matinée du jeudi.

Mariages.

Louis G. Schleber à Mlle Annie M. Miller.
George H. Miller à Mlle Louise V. Schuls.
Philémon Estrade à Mlle Apolonie Anglade.
Jefferson Buckley à Mlle Nettie E. Nichols.

Naissances.

Mme Simon Sakinger, une fille.
Mme Adolphe Levy, un garçon.
Mme Gustave V. Soniat du Fossat un garçon.
Mme Aaron Levin, une fille.
Mme Walter Bond, un garçon.

Décès.

Eva M. Livingston, 06 ans, 410 rue Notre Dame.
Mlle Marie C. Gingnan 74 ans, coin des rues Washington et Septième.
Bertrand Reed 2mois, 680 rue Dryades.
Frederick H. Fourté 6 ans, 232 rue St-André.
Ella Scott 29 ans 33 rue Sud Roman.
Marien Pingeard, 44 ans 174 rue St-Pierre.
Julia S. Barbier 25 ans, 1304 Avenue Howard
Mme Louise Kranz 27 ans, rue Thalie et Laurel.
Richard Brooks, 63 ans, 36 rue Paroisse.
Bernadine Lopiez 2 ans, 3 rue Magnolia
Veuve Mary A. Hicker 82 ans, 23 rue Washington.
Sophie Gilbert 2 jours, 506 rue St Anne.
Mary Gilbert 1 jour, 506 rue St Anne.
Annie M. Morgan 8 ans, 111 rue Olivier.
Alice.
John F. Pindar, 4 mois, 12 rue Bourbon.
Wm Zeigler 11 ans, 749 rue Constance.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Harry H. Hall au Mutual Building Association, un terrain borné par les rues Washington, Pine, Lowerline et l'avenue St-Charles, $450.

Bridget Brown à Natalie Dalou, un terrain borné par les rues Constance, Magazine, Jena et Cadiz, $1000.

Patrick Garry au Southern Building Ass'n, un terrain borné par les rues Bolivar, St-Jaire, Perdido et Gravier, $600.

V. Marcq et V. Parmentier à B. W. Taylor, un terrain borné par les rues Carondelet, Canal, Commune et St-Charles, $16,000.

Joseph Vallier à Mme David C. Walsh, un terrain borné par les avenues Pacific et Atlantic et les rues Market et Jackson, $1000.

Cour Civile.—Olivia McDonald demande l'émancipation.

La succession Catherine McNolly est ouverte.

Inventaire de la succession Yve Eichman Faux, $8311 50.

Inventaire de la succession Edw. B. Reynolds. $7,044 26.

Inventaire de la succession John Maurice Lapeyrolerie, $2,100.

Cour criminelle.—Section B—John Claverie a été reconnu coupable de vol.

Thos Trimple, coups et blessures—Accusation retirée.

Cæsar Barra, larcin—1 mois de prison.

Arrêté—Un nègre dit nom de B. J. Bell a été arrêté au Chef Menteur sur une accusation portée contre lui par M. A. De Lamare, pour avoir décacheté une lettre qui était adressée à ce dernier. L'accusé a été mis sous caution de $500 par le commissaire Wright.

Affaires municipales. — Une offre unique celle de M. J. Foster ($4000), a été reçue pour le remorquage des bateaux à immondice.

Le maire a reçu hier, une lettre anonyme écrite en mauvais anglais dans laquelle on le prévenait que les Italiens avaient l'intention de se réunir armés à l'Hôtel de Ville, pour l'obliger à les amener à vendre aux forts fruits le dimanche. Le maire n'a attaché comme de juste que peu d'importance à cet avertissement qui n'est peut-être qu'une pure invention de la part de l'auteur.

Arrêtés.—On a arrêté hier quatre enfants dont trois âgés de 15 à 16 ans et l'autre de 14 ans. Ils se nomment Tony Lewis, Alex. Dosket, Hunter McGuildrick et Albert Halaneda. Ils prétendent arriver du San Antonio, Tex., et étaient venus ici pour trouver de l'occupation. On va prendre des informations auprès de leurs familles avant de prendre aucune mesure contre eux.

Vols.—Hier matin, à 2 heures, un malfaiteur a pénétré chez M. A. S. Beck, rue Eléonore, près Laurel et a volé quelques poules.

—On a arrêté pour avoir volé 4 porcs, un nommé Robt Johnson.

—Mardi dernier les plaques de licence Nos 3403, 3404 et 3411 ont été arrachées des wagons de la N. O. City R. R., rue Pillé, entre Thalie et Terpsichore.

Trouvée.—Une valise contenant des vêtements a été trouvée hier matin sur la levée par un agent de la police Farrell, qui l'a déposée au bureau du chef de police.

Blessé.—Un enfant du nom de James Castill, employé à la laiterie Bodéon, encolgnure Dufossat et St-Denis, a été blessé à coups de cornes par un taureau qu'il attachait dans l'étable. Il a été transporté à l'hôpital.

Paragraphes.—Le comité de police a étudié hier les cas qui lui ont été soumis.

Le télégraphiste surnuméraire Mulroy, accusé d'ivresse, a été suspendu en attendant le résultat de l'enquête.

Une enquête sera faite aussi au sujet de l'accusation de négligence portée contre l'homme de patrouille S. Dauthreau et celle de désobéissance contre le caporal J. L. Gross.

—Une négresse du nom de Fannie Patten a été attaquée et battue par deux autres négresses, Ella et Emma Bells, rue Jackson, près Jefferson. Toutes deux ont été arrêtées.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Reste française.

Paris, 26 juillet—Le trois pour cent est coté à 83 francs 70 centimes.

L'Empereur Guillaume.

Stockholm, 26 juillet—L'empereur d'Allemagne est arrivé, cette après-midi, en cette ville. Il a été reçu par le roi Oscar et le prince de la couronne Gustave.

Il y avait une foule considérable dans les rues et les maisons étaient pavoisées de drapeaux.

Préparatifs pour la réception de l'Empereur d'Allemagne à Stockholm et à Copenhague.

Londres, 26 juillet—De grands préparatifs se font à Stockholm et à Copenhague pour la réception de l'empereur Guillaume.

Le roi Christian, de Danemark, est parti dimanche de Copenhague avec une petite flotte pour aller au devant de l'escadre allemande.

Deux navires de guerre russes sont aussi attendus à Copenhague pendant le séjour de Guillaume dans le Danemark.

Guillaume II à Stockholm.

Stockholm, 26 juillet—Le roi Oscar, accompagné du prince de la couronne, est allé hier matin à la rencontre de l'empereur Guillaume.

L'escadre suédoise qui était partie d'abord au devant de l'empereur pour l'escorter, revenait à Stockholm toute ralliée, à Sandham, hier soir.

Ce matin, à 8 heures, les deux escadres ont été aperçues au large de Galran. A l'approche du Drott les navires allemands ont tiré un salut. Le roi Oscar portait l'uniforme d'amiral suédois et le Prince de la Couronne était alors montés à bord du yacht *Hohenzollern* et ont été reçus par l'Empereur Guillaume qui portait sur la poitrine la décoration de l'Ordre Suédois du Séraphin. Les deux monarques se sont embrassés. Les batteries de terre ont tiré plusieurs saves d'artillerie et les musiques militaires ont exécuté la "Heil Kar im Siegkranz."

Les navires sont entrés dans le port à midi au milieu des cris de vive la fidelité.

Le port était plein de bateaux de plaisance dont les ponts étaient encombrés de curieux.

L'empereur Guillaume, le prince Henri et leur suite sont débarqués au milieu d'un grand concours de peuple. Le prince Henri a été traité en vainqueur. Il y a répondu par des saluts. A leur arrivée au château, Leurs Majestés ont fait un tour de promenade sur le balcon, aux acclamations de la foule.

Après avoir parcouru le jardin zoologique, le Roi Oscar et ses hôtes impériaux ont présidé au banquet qui a eu lieu à 7 heures.

Il y avait été invité. En portant un toast à l'empereur, le Roi Oscar a dit que les marques d'amitié que lui avait témoignées l'empereur Guillaume étaient le plus beau, le plus cher souvenir de sa vie.

Il a remercié l'empereur de sa visite et a exprimé l'espoir que Dieu lui assurerait un règne long et glorieux. L'hymne national prussien a été exécuté ensuite au milieu de l'enthousiasme général.

Dans sa réponse, l'empereur a dit que les traditions des nations allemande et scandinave étaient étroitement liées les unes aux autres.

Il a ajouté confiance que les liens d'amitié qui existaient entre les Suédois et les Allemands seraient durables. Il a alors proposé la santé du roi Oscar.

La musique a joué alors l'air national Suédois.

L'empereur occupait le siège d'honneur entre le roi Oscar et le prince de la couronne. Le prince Henry était assis près de la princesse de la couronne. Le comte Herbert Bismarck faisait face au roi. Pendant l'entrée du cortège dans la salle du banquet, la la musique des gardes du corps a joué une marche composée pour la circonstance et dédiée à l'empereur Guillaume.

Autres évictions par la force.

Dublin, 26 juillet—Un certain nombre de tenanciers ont été chassés de leur maison par la propriétés Lewis, à Woodford, comté de Galway. Les officiers ont rencontré une résistance désespérée. Un des officiers de police a été blessé et onze habitants ont été fait prisonniers.

M. James O'Kelly.

Dublin, 26 juillet.—M. James O'Kelly, journaliste et membre de la Chambre des Communes, arrêté mardi après-midi, à Londres, pour délit commun sous le "Crimes Act" et conduit ensuite à Boyle, a été aujourd'hui reconduit en prison, pour une semaine, en attendant l'interrogatoire. On a refusé de l'admettre à cautionnement.

Le Grand-duc Paul de Russie.—L'Empereur d'Allemagne.

Berlin, 26 juillet—On annonce officiellement que le grand-duc Paul de Russie a été nommé chef du régiment de cuirassiers du Brandebourg.

L'empereur d'Allemagne a conféré l'ordre de l'Aigle Rouge au vice-amiral Acton, de la marine Italienne. Il a donné d'autres décorations au vice-amiral Civatik, au lieutenant Bonnefoi et à l'ingénieur Cerimele, de la marine italienne, ainsi qu'au recteur de l'Université de Bologne.

Le sculpteur Storre.

Londres, 26 juillet.—Le sculpteur Storre publiera sous peu un article dans le *Fortnightly Review*, relativement à la découverte de l'Amérique par John Cousin, de Dieppe, avant le débarquement de Colomb.

Le Roi de Suède.

St-Pétersbourg, 26 juillet.—Le Roi de Suède est attendu ici le 3 août.

Le Journal de St-Pétersbourg.

St. Pétersbourg, 26 juillet.—Le *Journal de St. Pétersbourg* dément le rapport publié dans le *"Journal des Débats"* de Paris, annonçant que l'entrevue des empereurs a jeté l'alarme en Turquie, et que celle-ci prendra les mesures militaires nécessaires. Le même feuille ajoute : "La Turquie est certainement incluse dans les pays amicaux de la paix.

Tout le monde sait que l'objectif de l'entrevue est de rassurer l'Europe et de faire disparaître toute espèce d'appréciations."

Menace d'assassinat M. Gladstone.—Accusation d'un Allemand.

Londres, 26 juillet—Un Allemand, nommé Cloton, a été arrêté pour avoir menacé d'assassiner M. Gladstone. Interrogé par la police, Cloton a dit qu'il avait envoyé à Mme Gladstone un manuscrit, avec prière de le lire. Quand on lui a demandé ce manuscrit, il a répondu qu'il avait été égaré et qu'on ne le retrouver. Il a écrit alors une lettre à M. Gladstone.

Entrevue du Roi de Grèce et du Comte Kalnoky.

Vienne, 26 juillet—Le roi de Grèce, qui est en route pour St-Pétersbourg, a eu, aujourd'hui, une entrevue avec le comte Kalnoky.

Le premier ministre a assuré le roi des sympathies de l'Autriche pour la Grèce qu'il regardait a-t-il dit, comme le principal rempart contre le panslavisme dans les Balkans.

Interpellation sur l'arrestation de M. O'Kelly.

Londres, 26 juillet.—Ce soir, à la Chambre des Communes, en parlant de l'arrestation de M. James O'Kelly, M. Sexton a demandé pourquoi les membres de la Chambre n'étaient pas avertis convenablement au lieu de les faire saisir brutalement par des hommes de police au moment où ils entraient dans la chambre.

M. Balfour, secrétaire en chef d'Irlande, a répondu qu'il n'y avait pas d'autre moyen légal qu'un warrant.

La question du tarif au Sénat—prolongation de la session.

Washington 26 juillet—La perspective d'une très longue session, par de la décision, prise par le comité de conférence républicain mercredi, n'est pas démentie, qu'on a pu le supposer généralement.

Le tarif a été en discussion au Sénat avec des interruptions commandées par les circonstances, depuis près de six semaines. Il y a, sans doute, dans la situation actuelle, matière pour des débats sans fin, mais on pense que la session pourra être levée la semaine prochaine et son rapport dans une semaine ou deux. Le sénat reprendra à 11 heures et siégera sept heures par jour. En y ajoutant les séances du soir, il y a certitude d'un résultat plus prochain qu'on ne le pense.

La difficulté d'obtenir un quorum de la chambre en même temps, la question importance et la haute constante de la chaleur fait espérer que l'on n'empêchera d'ici mardi ou sept semaines, si non auparavant. La passion actuelle pour les vacances, il n'y a d'ailleurs en déjà 19 grands discours prononcés, au Sénat, sur la question du tarif.

Fournitures d'acier pour le cuirassé "Texas."

Washington, 26 juillet—Les contrats pour fournir de l'acier pour le cuirassé "Texas" que l'on va construire à Norfolk, on été accordés comme suit :

Park Frères et Cie, de Pittsburg, 920 tonnes de plaques d'acier — $66,720 ; Carnegie Phipps et Cie, de Pittsburg, 503 tonnes d'acier travaillé, $43'266 et 100 tonnes de rivets $8,601. La Standard Steel Casting Co, de Thurlon, Pennsylvanie, 120 tonnes d'acier fondu, $11,661.

Le bill d'allocation postale.

Washington, 26 juillet—Le bill d'allocation postale a été approuvé par le Président Cleveland.

Un jeune américain refuse d'épouser une princesse régnante.

Cleveland, Ohio, 26 juillet.—Il n'est bruit dans le comté de Cleveland que de l'histoire d'une charmante jeune femme de Chatham, Ontario, qui était ici en visite il y a quelque temps, et a refusé d'épouser un noble russe. Les deux jeunes gens s'étaient rencontrés, il y a deux ans, en Allemagne sur un train du chemin de fer qui s'était trouvé bloqué au milieu d'un ouragan de neige. C'était le colonel comte Hoffenberg, adjudant dans l'état-major de l'empereur et membre d'une famille noble. Il en résulta une correspondance qui se continua.

Il y a trois semaines, le comte vint à Cleveland pour voir la jeune fille. Il y eut des dîners donnés à l'hôtel du comte, en retour, les amis de la jeune fille le reçurent ; mais ses déclarations restèrent vaines. Il y a quelques jours, la jeune fille partit pour le Canada et le comte est retourné plein de chagrin, en Russie. Les amis de la jeune fille ne veulent pas laisser publier son nom.

Le comité d'enquête sur l'immigration à l'œuvre. — Dépositions intéressantes.

New York, 26 juillet—L'ex membre du Congrès, Oates, de l'Alabama, a pris part aujourd'hui aux travaux du comité congressionnel d'enquête sur l'immigration. M. Spinola en l'absence du président, M. John Curtis, qui a l'inspection des affaires de l'entrepont, sur la ligne Cunard, a été le premier témoin entendu.

La ligne paie aux agents $2 de commission par tête ; la ligne a six ou huit agents ici. Voici la liste de ses importations annuelles :

1883, 11,553 ; 1884, 9,427 : 1885, 10,556 ; 1886, 15,664 ; 1887, 17,732 ; pendant les six mois de la présente année, 21,194.

La Compagnie a employé tous les moyens que lui permettait la loi pour empêcher le débarquement, ici, de travailleurs engagés par contrat.

L'an dernier la compagnie a vendu 10,200 billets payés d'avance, le chiffre de 10 billets étant la limite imposée à un acheteur en une seule fois. Le témoin n'a pas connaissance qu'il y ait eu aucun arrangement entre les compagnies pour contrôler les prix.

Les médecins chargés par le gouvernement anglais de faire l'inspection, se bornaient à rechercher si les passagers étaient affligés de quelque maladie contagieuse. Il ne croit pas que les docteurs se préoccupassent de savoir s'il y avait des boiteux ou des gens d'une condition servile. Le but des docteurs était de protéger tous ceux qui navigaient sous pavillon anglais.

Le vice-Consul Italien, Attilio Monaco était le second témoin ; il a déclaré que sa situation officielle ne lui donnait nullement le droit de fournir, au nom du gouvernement la moindre somme d'argent pour renvoyer un pays ses malheureux indigents ou in valides.

Il n'y a pas de limite assignée au montant qu'il doit dépenser. Le tout est laissé à sa discrétion.

Il a dit que 50 pour cent des italiens qui viennent ici sont des fermiers ; 30 pour cent sont des travailleurs ayant un métier ; les autres sont des journaliers. Il y a un mois environ, il a reçu de son gouvernement $1,000 pour être distribués parmi les italiens pauvres.

Découverte d'une bombe dynamitique.

Chicago, 26 juillet—Les hommes qui étaient occupés, hier, à décharger un "car" de pommes qui arrivaient de New Albany, Indiana, ont trouvé ce que l'on suppose être une bombe énorme. Le fond d'un baril étant brisé, en l'examinant, on a vu une barre de fer parmi les pommes. Quand on s'est aperçu de cela, on a trouvé que c'était un tuyau en fer, de trois pouces de diamètre et de seize pouces de long. Les deux extrémités étaient fermées par une matière dure, qui a paru être de l'amiante. D'un bout sortait une corde de laine carbonisée qui paraissait devoir servir de mèche. Il semble que cette mèche a dû brûler et s'être éteinte, avant d'avoir atteint l'intérieur du tuyau. L'autre côté était garni de plusieurs feuilles de cuivre. On fera, aujourd'hui, l'examen de cet engin que l'on dit être une bombe. Les pommes venaient de New Albany par la voie de Louisville, New Albany et Chicago, et avaient été chargées sur un train de fret de Pennsylvanie.

Dommages causés par la dynamite chez Hrosek.

Chicago, 26 juillet—On raconte que dans l'arrestation de Hrosek qui passe pour être le chef de ceux qui sont accusés de tentative d'assassinat sur Garry, Grinnell et Bonfield, la police a fait une importante découverte, en appréhendant la femme de Hrosek.

On avait trouvé par surprise de la dynamite chez Hrosek, au moment de l'arrestation. Le soir cependant on a découvert dans les montagnes de la Sierra Nevada, une pharmacie portative ayant été vendue en traversant un tonnel. Je fus surpris et enchanté de l'action des Pilules, tellement, en vérité, que je fus amené à en faire un autre essai, aussi bien que de votre